

Annexe

Déclaration CRS/FATCA - Personne Physique

➔ Si vous êtes est une Personne Morale, veuillez réclamer le formulaire d'identification fiscale adapté aux entités.

1. Dans quel pays êtes-vous résident fiscal ?

• Le Preneur 1:

Pays de résidence fiscale*
Numéro d'identification fiscale**
Si vous n'avez pas de numéro d'identification fiscale, veuillez en préciser la raison:

• Le Preneur 2:

Pays de résidence fiscale*
Numéro d'identification fiscale**
Si vous n'avez pas de numéro d'identification fiscale, veuillez en préciser la raison:

* Par principe, votre pays de résidence fiscale correspond à celui où votre résidence principale est établie. Il peut arriver, de manière exceptionnelle qu'une même personne soit résidente fiscale de plusieurs pays en même temps. En cas de doute, l'avis d'un conseil fiscal peut vous être nécessaire.

** Pour les résidents fiscaux belges : indiquer le numéro de registre national.

2. Etes-vous une «US Person» suivant la définition reprise ci-dessous ou disposez-vous du statut de résident fiscal américain pour d'autres raisons:

- | | | |
|-------------------------------------|---|------------------------------|
| • Le Preneur 1: | <input type="checkbox"/> Oui (veuillez fournir le formulaire W9 dûment complété et signé) | <input type="checkbox"/> Non |
| • Le Preneur 2: | <input type="checkbox"/> Oui (veuillez fournir le formulaire W9 dûment complété et signé) | <input type="checkbox"/> Non |
| • La personne qui verse les primes: | <input type="checkbox"/> Oui (veuillez fournir le formulaire W9 dûment complété et signé) | <input type="checkbox"/> Non |
| • Un Bénéficiaire nommé désigné: | <input type="checkbox"/> Oui (veuillez fournir le formulaire W9 dûment complété et signé) | <input type="checkbox"/> Non |

La notion de «US Person» inclut notamment :

- Les personnes ayant la nationalité américaine (y compris les personnes ayant une double nationalité ou plusieurs nationalités);
- Les personnes qui résident aux Etats-Unis;
- Les personnes qui possèdent un titre de séjour aux USA (par exemple une «Green Card»);
- Les personnes qui ont séjourné aux USA pour une certaine période («test de présence substantielle»):
 - au moins 31 jours au cours de l'année civile et,
 - plus de 183 jours au total sur l'année en cours et les deux années civiles précédentes. La méthode de calcul est la suivante: les jours de l'année en cours sont comptés en totalité; les jours de l'année antérieure sont comptés pour un tiers; les jours de l'année avant l'année antérieure sont comptés pour un sixième;

* Il est à noter qu'une personne qui n'a pas le statut de «US Person» peut être considérée comme un résident fiscal américain pour d'autres raisons (par exemple une double résidence, une déclaration d'impôt conjointe avec une «US Person» [un conjoint par exemple], ou encore suite à une demande de renonciation à la nationalité américaine ou de titre de séjour longue durée).

3. Déclaration et engagement de coopération dans le cadre des réglementations CRS/FATCA

Dans le cadre des réglementations CRS/FATCA visant à l'échange automatique d'informations dans le domaine fiscal, la Compagnie est tenue de transmettre des informations aux autorités fiscales.

Je déclare, en ma qualité de Preneur:

- informer immédiatement la Compagnie:
 - de tout changement de résidence fiscale,
 - de l'acquisition / perte du statut de « US Person » ou de résident fiscal américain par l'une des personnes mentionnées au point 2. ci-dessus et
- lui faire parvenir un formulaire CRS/FATCA dûment mis à jour concernant ce changement.

Tout au long de la durée du Contrat, je déclare coopérer / encourager toute autre personne concernée à coopérer aux demandes d'information complémentaire émanant de la Compagnie (lorsque celle-ci identifierait des indices pouvant affecter le statut de toute personne mentionnée au présent formulaire au regard des réglementations CRS/FATCA). A ce titre, je m'engage à fournir / encourager toute autre personne concernée à fournir des réponses complètes et exactes aux questions posées.

La loi applicable aux présents documents est la loi luxembourgeoise.

Fait à:, le: / /
Signature Preneur 1

Fait à:, le: / /
Signature Preneur 2